

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Lettres internationales envoyées à Émile Zola](#)[Collection Belgique \(Lettres en français à Émile Zola\)](#)[Item](#)[Lettre de Arthur Geluy à Émile Zola du 21 janvier 1898](#)

Lettre de Arthur Geluy à Émile Zola du 21 janvier 1898

Auteur(s) : Geluy, Arthur

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Les mots clés

[antisémite](#), [conseil de guerre](#), [Dreyfus](#), [France](#), [peuple](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Geluy, Arthur, Lettre de Arthur Geluy à Émile Zola du 21 janvier 1898, 1898_01_21

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/348>

Copier

Présentation

GenreCorrespondance

Date d'envoi[1898_01_21](#)

AdresseIxelles-lez-Bruxelles

Description & Analyse

DescriptionLettre de commentaire à la suite de la publication de J'Accuse

Notesnon

Information générales

Langue[Français](#)

CoteBEL 1898_01_21

Éléments codicologiques Photocopie de la lettre originale manuscrite, sans enveloppe, huit pages (4 feuillets)

SourceCentre d'étude sur Zola et le naturalisme

Informations éditoriales

Éditeur de la ficheCentre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s)Pottier, Jean-Michel

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 12/09/2017 Dernière modification le 21/08/2020

Bruxelles - 21 janvier 1898.

Monsieur Zola,

Mais que je ne sais qu'en inconnu quelconque, je ne puis résister au désir que j'ai de vous féliciter de votre attitude dans l'affaire Dreyfus.

Je n'ai pourtant pas, comme vous, la conviction de l'innocence de cet officier. Je pense que, s'il est exact que Dreyfus a continué à entretenir des maîtresses après son mariage, il est possible que, pour cacher à sa femme des dépenses qu'il n'aurait pas su justifier, il ait cherché à se procurer des ressources par des moyens malhonnêtes. Mais, puisque c'est là la seule raison plausible que je trouve en faveur de la culpabilité, il est évident que je n'ai pas non plus la conviction de cette culpabilité.

Or, reste, en admettant que je fus personnellement convaincu de la culpabilité de Dreyfus, je ne saurais vous blâmer de ne pas partager mon sentiment personnel.

Ce procès a en effet été instruit et jugé de telle sorte que des doutes sérieux peuvent surgir dans tout esprit quelconque, et surtout dans l'esprit de celui qui connaît la persévérance que peut engendrer la passion antisémitique qui, dès l'origine, s'est infiltrée dans cette affaire, et qui, probablement, en a même été la cause initiale.

Dans quiconque qui ne peut analyser toute chose que sous l'aspect superficiellement, les manifestations antisémitiques qui se produisent actuellement, doivent être une preuve suffisante que cette mauvaise passion peut avoir dominé certains collègues de Dreyfus.

Toute la question se présente donc de la façon suivante :

Ou bien un officier de l'armée française a commis un crime de haute trahison ;

Ou bien un ou plusieurs autres officiers connus ou peut-être encore inconnus, de la même armée, ont, sous l'impulsion de la passion antisémitique qui, depuis longtemps sévit en France, machiné un complot horrible en vue de donner à leur passion la plus grande satisfaction possible.

Le peuple, au moins le grand nombre du peuple français, croit à la première espèce de crime, et ne veut même pas soupçonner la possibilité de la seconde espèce de crime.

... ..



machines après son mariage, il est possible que, pour cacher à sa femme
des dépenses qu'il n'aurait pas su justifier, il ait cherché à se procurer
des ressources par des moyens malhonnêtes. Mais, puisque c'est
là la seule raison plausible que je trouve en faveur de la culpabilité,
il est évident que je n'ai pas non plus la conviction de cette culpabilité.
Or reste, en admettant que je fus personnellement convaincu de
la culpabilité de Meyfus, je ne saurais vous blâmer de ne pas
partager mon sentiment personnel.

Ce procès a en effet été instruit et jugé de telle sorte que des
doutes sérieux peuvent surgir dans tout esprit quelconque, et
surtout dans l'esprit de celui qui connaît la perversité qui peut
engendrer la passion antisémitique qui, dès l'origine, s'est infiltrée
dans cette affaire, et qui, probablement, en a même été la cause
initiale.

La seule chose qui ne peut analyser toute chose qui fait
superficiellement, les manifestations antisémitiques qui se produisent
actuellement, doivent être une preuve suffisante que cette
mauvaise passion peut avoir dominé certains collègues de Meyfus.

Toute la question se présente donc de la façon suivante :

On bien un officier de l'armée française a commis un
crime de haute trahison ;

On bien un ou plusieurs autres officiers connus ou peut-être
encore inconnus, de la même armée, ont, sous l'impulsion
de la passion antisémitique qui, depuis longtemps sévit en France,
machiné un complot horrible en vue de donner à leur passion
la plus grande satisfaction possible.

Le peuple, au moins la grande majorité du peuple français, croit
à la première espèce de crime, et ne veut même pas soupçonner
la possibilité de la seconde espèce de crime.

N'ayant pas la passion antisémitique aussi fortement enracinée
au fond de son âme que ceux-là qui ont provoqué et propagé
cette passion, le peuple, malgré sa stupidité, a conservé son
ancien honnêteté, et, d'après les idées en cours, pose à priori en
doute - qu'un seul est capable d'un grand forfait,
et qui un antisémitisme dirigé est inéluctablement
l'honnêteté incarnée.

— J'ignore quel est le génie qui a su prouver que le criminalisme n'a jamais existé que dans la race sémitique, et que, depuis la redemption, les chrétiens, même les athées, mais surtout les antisémites, ont toujours été la plus pure expression de la vertu —

Ensuite, chose plus étrange encore, car elle constitue un illégalisme dont l'existence est difficile à comprendre dans l'esprit d'un peuple intelligent, ce peuple considère que l'armée n'est pas atteinte en son honneur si un officier israélite a commis un crime de lèse-patrie, mais serait au contraire entièrement dishonoré, si un ou plusieurs officiers ont commis un crime de lèse-humanité. C'est, à un point de vue particulier que ne peut concevoir celui dont le patriotisme va jusqu'au chauvinisme, le crime de lèse-humanité est bien plus grave que le crime de lèse-patrie qui, cependant, est fort grave également.

Mais je ne comprends pas comment l'on peut s'imaginer que ce crime, s'il a été commis, pourrait dishonorer l'armée entière.

Si le jugement du Conseil de guerre n'est pas la résultante de la vérité telle, ^{le Conseil} a commis une faute involontaire, et cette faute peut avoir amené une seconde faute une peu plus grave. Mais ces fautes là ne sont rien en comparaison de forfait encore inconnu qui aurait provoqué les fautes successives qui ont pu se produire. Les plus fautes, que le Conseil de guerre n'est responsable et l'armée, qui n'aurait pas su être découverte, ou qui n'aurait été découverte que lorsque cette découverte aurait pu amener des conséquences que des officiers, par suite de l'esprit tout particulier qui les anime, n'auraient pas osé provoquer. Comment un Conseil de guerre aurait-il pu découvrir la vérité, si, par exemple, le fameux bordereau est l'œuvre d'un manuscrit antisémite encore inconnu, qui a accompli lui-même tout ce qui devait être fait pour créer la culpabilité apparente de Dreyfus, et a

peuple intelligent, ce peuple considère que l'armée n'est
pas atteinte en son honneur si un officier israélite
a commis un crime de lèse-patrie, mais serait
au contraire entièrement déshonoré, si un ou plusieurs
officiers ont commis un crime de lèse-humanité.
C'est, à un point de vue partiel, que ne peut
concevoir celui dont le patriotisme va jusqu'au
chauvinisme, le crime de lèse-humanité est bien
plus grave que le crime de lèse-patrie qui, cependant,
est fort grave également.

Mais je ne comprends pas comment l'on peut
s'imaginer que ce crime, s'il a été commis, pourrait
déshonorer l'armée entière.

Si le jugement du Conseil de guerre n'est pas la résultante
de la vérité, ^{le Conseil} ~~celle~~ a commis une faute involontaire, et cette
faute peut avoir amené une seconde faute une peu plus
grave. Mais ces fautes là ne sont rien en comparaison
du forfait encore inconnu qui aurait provoqué les
fautes successives qui ont pu se produire. Les plus
l'armée, que le Conseil de guerre n'est responsable d'un
crime qui n'aurait pas su être dé couvert, ou
qui n'aurait été découvert que lorsque cette
découverte aurait pu amener des conséquences
que des officiers, par suite de l'esprit tout partiel
qui les anime, n'auraient pas osé provoquer.
Comment un Conseil de guerre aurait-il pu découvrir
la vérité, si, par exemple, le fameux bordereau est
l'œuvre d'un manuscrit antisémite encore inconnu,
qui a accompli lui-même tout ce qui devait être fait
pour créer la culpabilité apparente de Dreyfus, et a
agi uniquement dans ce but ?

Je ne prétends pas que ce forfait horrible ait été
commis, mais tous les éléments du procès me font
entrevoir sa parfaite possibilité. Le procès-verbal
de l'œuvre de Dreyfus ne dissipe en rien cette présomption,

Si ce procès-verbal n'est pas signé par Meyfus.
Un seul esprit malveillant peut aisément en
amener beaucoup d'autres à perdre la notion de la
parfaite loyauté.
Il y a actuellement des millions d'antichrists en France.
Pourt-ce n'y a-t-il que quelques dizaines d'antichrists
qui soient réellement mauvais au fond de l'âme,
c'est-à-dire, capables d'aller jusqu'à la plus horrible
perversité pour satisfaire leur passion.
De même, un seul homme de mauvaise foi en
provoque parfois plusieurs qui, sans même connaître
le mobile du premier, seront amenés à commettre chacun
une légère infraction morale, favorable au mouvement
parfois inconnu qui, dans l'ombre, a provoqué les
causes déterminantes des actions de chacun de ceux qui
sont venus s'empêtrer dans les trames d'une machination
quelconque.

Etant donné tous les phénomènes psychologiques
qui peuvent se produire, vos accusations, Monsieur Tola,
ont un haut degré de probabilité.
Avant que vous les eussiez formulées, j'avais moi-
même entrevu la possibilité d'un drame à peu près
semblable.

En admettant que vous ayez commis une grande
erreur en transformant, en votre esprit, des probabilités
en certitudes, je ne vois pas ce qui légitime le
mépris que l'on cherche à jeter sur votre nom.

Laur qui comme se fait juge, et par conséquent pour
le public lui-même, il y a une certaine faute de ne
pas savoir de couvrir la vérité, mais cette faute
n'est en rien comparable, ni par sa nature, ni
par sa gravité, au crime qui au cherche à la couvrir.
Je doute fort que le nouveau procès que vous
avez provoqué, amènera quelque coupable à avouer
sa faute. En ce cas, les témoins qui couvrent

qui soient réellement mauvais au fond de l'âme,
c'est-à-dire, capables d'aller jusqu'à la plus horrible
perversité pour satisfaire leur passion.

De même, un seul homme de mauvaise foi en
provoque parfois plusieurs qui, sous même caractéristique
le mobile du premier, seront amenés à commettre chacun
une légère infraction morale, favorable au malin
parfois inconnu qui, dans l'ombre, a provoqué les
causes déterminantes des actions de chacun de ceux qui
sont venus s'empêtrer dans les trames d'une machination
quelconque.

Etant donné tous les phénomènes psychologiques
qui peuvent se produire, vos accusations, Monsieur Zola,
ont un haut degré de probabilité.

Avant que vous les eussiez formulées, j'avais moi-même
entrevu la possibilité d'un drame à peu près
semblable.

En admettant que vous ayez commis une grande
erreur en transformant, en votre esprit, des probabilités
en certitudes, je ne vois pas ce qui légitime le
mépris que l'on cherche à jeter sur votre nom.

L'aveu qui vous se fait juge, et par conséquent fait
le public lui-même, il y a une certaine faute de ne
pas savoir de couvrir la vérité, mais cette faute
n'est en rien excusable, ni par la nature, ni
par la gravité, au crime qu'on cherche à découvrir.
Je doute fort que le nouveau procès que vous
avez provoqué, amènera quelque coupable à avouer
sa faute. En ce cas, les témoins qui couvrent
cette affaire subsisteront, car dans l'état où se
trouve toute chose, la lumière ne peut surgir
que de l'aveu net, précis et authentique d'un coupable.

Mais vous avez par tous les moyens qui
sont en votre pouvoir, cherché à éliminer tous

les doutes possibles qui peuvent exister dans tous les esprits qui n'ont pas subi l'influence néfaste de l'ambiguïté. Il est incontestable que vous avez agi dans de bonnes intentions.

Si le peuple qui a la prétention de se croire le plus éclairé de ce monde, ne reconnaît pas momentanément votre parfaite loyauté et l'autorité de votre résolution, comment pouvez-vous de l'existence de gens sérieux qui, se souciant fort peu que ce soit tel officier qui a commis tel genre de crime, ou tel autre officier qui a commis tel autre genre de crime, s'efforcent d'avoir tout simplement tous les éléments de certitude qui sont nécessaires pour connaître le vrai coupable du crime qui a été commis.

Laur qui a eu l'espérance que la France serait toujours à la tête de la civilisation, et qu'on pourrait en conséquence compter sur elle pour la poursuite des grandes réformes humanitaires qui ne pourraient se réaliser que par la concorde de tous les États et l'oubli de préjugés qui ont leur origine dans l'ancienne barbarie, il est pénible de constater que, par les événements, les orages qui se produisent en France dans toutes les espèces de sentiments, cette nation ajoute de nouveaux obstacles aux obstacles déjà si nombreux que le genre humain aura encore à vaincre pour l'accomplissement de son œuvre.

Mais peut-être que la France ne subit qu'une de ces maladies momentanées qui atteignent parfois l'intelligence humaine?

Quoi qu'il en soit, c'est avec plaisir que je vous transmette ma sympathie et ma parfaite considération.

Shaw

(M. H. P. O. L. L. L.)

de ce monde, parfaite ignorance et partialité de votre réformation, ce sont des hommes de l'histoire des gens sensés qui, se souciant fort peu que ce soit tel officier qui a commis tel genre de crime, ou tel autre officier qui a commis tel autre genre de crime, disent avoir tout simplement tous les éléments de certitude qui sont nécessaires pour connaître le vrai coupable du crime qui a été commis.

Pour quiconque avait espéré que la France serait toujours à la tête de la civilisation, et qu'on pourrait en conséquence compter sur elle pour la poursuite des grandes réformes humanitaires qui ne pourraient se réaliser que par la concorde de tous les Etats et l'oubli de préjugés qui ont leur origine dans l'ancienne barbarie, il est pénible de constater que, par les égarements, les excès qui se produisent en France dans toutes les espèces de sentiments, cette nation apporte de nouveaux obstacles aux obstacles qu'elle vaincra pour l'accomplissement de son œuvre.

Mais peut-être que la France ne subit qu'une de ces maladies momentanées qui atteignent parfois l'intelligence humaine?

Quoi qu'il en soit, c'est avec plaisir que je vous transmetts ma sympathie et ma parfaite considération.

Arthur

(Arthur Celuy)

P. S. Pour une œuvre sociale et philanthropique que j'ai sur la tête, dans quelque temps, je m'exposerai, comme me vaudra, à toutes sortes de désagréments que je pourrais bien aisément éviter, si je voulais tout simplement s'efforcer en moi le sentiment du devoir.

Arthur

9, rue de l'Angue Vie à Trébois - l'az - Brouailh